

PERSPECTIVE CATHOLIQUE

Aux catholiques, à ceux qui le sont un peu et à ceux qui ne le sont pas du tout



Entretien avec Werner Gartenmann directeur de Pro Suisse

Alexandra Klucznik-Schaller - Le XXème siècle fut un très beau siècle pour la Confédération Helvétique ; dans un concert des nations réglé par le droit international, la Suisse avait trouvé une place utile aux autres. Or le XXIème siècle sera différent ; nous voici revenus au temps de la realpolitik, le rapport des forces a déjà commencé et plusieurs États jouent leur survie. Le temps est à l'incertitude et à la prise de décisions cruciales.

Comment la Suisse équilibre-t-elle ses alliances ? Vu de Genève, la balance penche à gauche.

Le Grand Genève fait partie du programme [Interreg](#) de l'Union Européenne, la Genève internationale est aidée par l'Etat, les [banques](#) licencient. De facto, Berne s'aligne sur une UE qui efface les frontières nationales, échange les données, et adopte des sanctions.

Alors quelle prospective pour la Confédération ? Nous sommes allés discuter du sujet avec Werner Gartenmann, directeur de Pro Suisse, mouvement patriote et souverainiste. [Pro Suisse](#) a lancé l'[initiative sur la neutralité](#) et soutient activement l'[initiative Boussole](#) ; nous reviendront sur ces deux initiatives dans l'entretien.

Alexandra Klucznik-Schaller : Ces dernières décennies, la Suisse a fait beaucoup de compromis avec sa souveraineté : adhésion à l'ONU, partenariat avec l'OTAN, adaptations législatives comme la libre circulation des personnes ou la fin du secret bancaire. Ces compromis sont souvent présentés comme étant dus à des pressions externes. Pensez-vous que la Suisse a encore des cartes en main pour négocier avec ses partenaires ou remplir un rôle particulier sur la scène internationale et si oui lesquelles ?

Werner Gartenmann : Oui, la Suisse conserve des atouts majeurs. Sa tradition de neutralité, son rôle historique dans la diplomatie, et sa position géographique au cœur de l'Europe lui permettent encore de jouer un rôle de médiateur crédible. Toutefois, ces cartes ne seront utiles que si la Suisse renforce sa

souveraineté et cesse de céder à des pressions extérieures. Il faut une politique étrangère fondée sur les intérêts suisses, et non sur des alignements automatiques avec des blocs politico-militaires.

AKS : Pro Suisse naît en 2022 d'une fusion entre l'Action pour une Suisse indépendante et neutre (ASIN), le comité «Non à une adhésion rampante à l'UE», et l'association patronale contre l'adhésion à l'Union Européenne. Pourquoi avoir réalisé cette union et comment expliquer que des patrons d'entreprise soient contre une adhésion à l'UE alors que la faïtière *economie-suisse* appelle à préserver et à développer les accords avec l'UE ?

Werner Gartenmann : La fusion entre les trois entités en 2022 visait à unir les forces souverainistes pour mieux défendre l'indépen-

dance et la neutralité de la Suisse. Contrairement à ce que certains pensent, de nombreux entrepreneurs suisses sont attachés à la stabilité juridique et à la liberté économique que garantit la souveraineté nationale. Ils craignent qu'une adhésion à l'UE entraîne une bureaucratisation excessive, une perte de flexibilité et une uniformisation nuisible à l'innovation helvétique. L'appel d'*économie-suisse* à renforcer les accords avec l'UE reflète une vision technocratique, mais pas nécessairement celle du tissu entrepreneurial réel. Sous le couvert du marché intérieur, la bureaucratie européenne régleme tous les domaines de la vie des citoyens avec des réglementations excessives en matière d'alimentation, de production alimentaire, etc. Par exemple, en Allemagne du Nord, lors d'une fête de village, les gâteaux faits maison par des associations n'étaient pas conformes aux réglementations européennes et cela a posé des problèmes pour la vente. Les entreprises doivent également rédiger des rapports sur leurs méthodes de production et la manière dont elles mettent en œuvre l'égalité des droits. Les marchés du travail sont réglementés. Cela n'est bon ni pour les employés ni pour les entreprises et cela coûte des emplois. Si la Suisse perd sa liberté d'action et doit adapter ses avantages concurrentiels, alors qu'elle a moins de bureaucratie, moins d'impôts et un marché du travail flexible ; nous perdrons en compétitivité.

AKS : Le programme Interreg de l'UE a pour objectif la promotion d'une coopération transfrontalière et intra-régionale. L'idée est de renforcer des collaborations concrètes qui créent des cohésions territoriales et favorisent l'intégration. La Suisse participe dans plusieurs programmes comme l'*Interreg VI-A* entre la France et la Suisse (2022-2027) ou l'*Interreg Rhin Supérieur*. Pensez-vous qu'il s'agisse-là d'un autre type d'intégration, celui du fait accompli ? Où se situe la limite entre collaboration et intégration ?

Werner Gartenmann : Le programme *Interreg* est présenté comme une coopération régionale, mais il s'agit en réalité d'une forme d'intégration rampante. Quand les projets transfrontaliers deviennent des instruments de gouvernance partagée, quand on change le droit applicable, on franchit une ligne. La collaboration est utile quand elle respecte les souverainetés. Mais dès qu'elle impose des normes ou des objectifs politiques communs, elle devient une intégration de fait. Il faut donc une vigilance constante pour éviter que la Suisse ne soit entraînée dans des dynamiques qu'elle ne contrôle pas. Cela commence avec Schengen. Nos frontières nationales ne sont pas suffisamment protégées. Mentionnons encore la libre circulation des personnes qui génère une immigration énorme. Et cette immigration implique à son tour l'embauche de plus de personnes dans le secteur des services, dans la santé, dans l'éducation... Le cercle vicieux est lancé et au final les frontaliers sont de plus en plus nombreux, car nous avons besoin de plus en plus de main-d'œuvre.

AKS : L'initiative sur la neutralité a été déposée en avril 2024. Sait-on déjà quand commencera la campagne en vue de la votation et quels seront les principaux arguments développés ? La Suisse a perdu sa réputation de pays neutre, pensez-vous vraiment qu'elle puisse récupérer une crédibilité à l'international ? Comment expliquer que le système institutionnel ait pu permettre ces dérives ?

Werner Gartenmann : La campagne devrait commencer dès que le calendrier parlementaire le permettra, probablement en 2026. Les principaux arguments porteront sur la nécessité de réinscrire la neutralité dans la Constitution, afin de stopper la dérive actuelle vers une coopération militaire avec l'OTAN et l'UE. La Suisse peut regagner sa crédibilité internationale si elle adopte une position claire,

cohérente et durable. La neutralité n'est pas une faiblesse, c'est une force diplomatique — à condition qu'elle soit respectée dans les faits. Pour la classe politique, y compris les membres du Conseil fédéral, la neutralité est un obstacle ; elle contrarie l'exercice du pouvoir. Il y a toujours eu des partisans d'une adhésion à l'OTAN, en particulier parmi les militaires et cela se comprend d'un point de vue purement défensif. Mais en Suisse, c'est le peuple souverain qui a le dernier mot, et non les politiciens ou les chefs de l'armée. Une autre raison pour laquelle la neutralité est combattue est le constat que l'armée suisse a été négligée, car, naïvement, on pensait qu'après la fin de la guerre froide, la paix allait s'installer pour longtemps. Nous avons aujourd'hui de graves lacunes en matière d'armement. Et maintenant, on dit que la Suisse ne peut être défendue qu'en association avec l'UE et l'OTAN. Nous voyons qu'il est grand temps de renforcer la neutralité et, en même temps, de redonner à la défense militaire du pays sa crédibilité tant à l'intérieur qu'à l'extérieur.

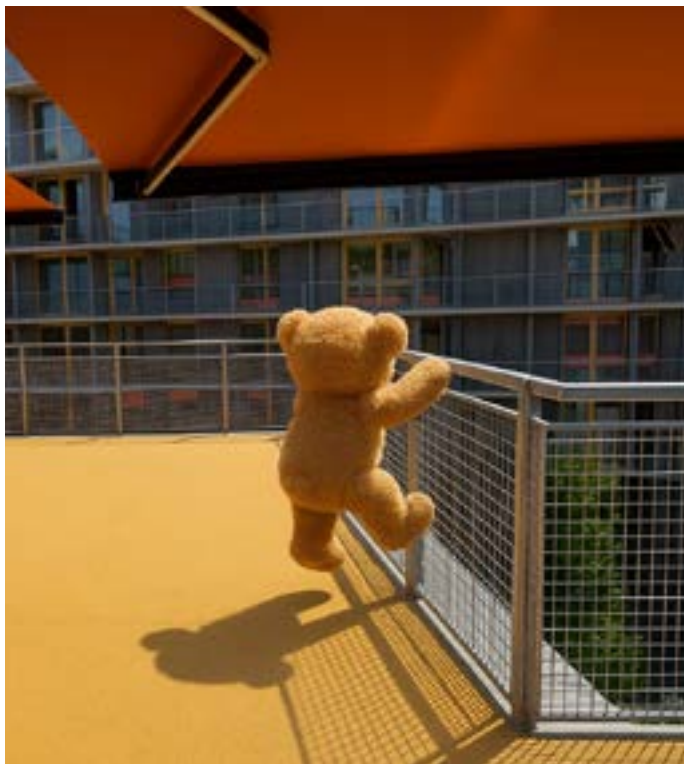
AKS : Pourquoi, à la suite de l'initiative sur la neutralité, avoir déposé l'initiative Boussole ? En quoi l'initiative Boussole est utile ? Est-ce que devoir multiplier les initiatives n'est pas un significatif du fait que de toutes les façons un agenda intégrationniste sera appliqué ?

Werner Gartenmann : Il est positif de constater que de plus en plus d'organisations et de mouvements voient le jour, y compris en Suisse romande, qui non seulement défendent une Suisse indépendante, neutre et démocratique, mais veulent aussi la préparer pour l'avenir. L'initiative Kompass vise à renforcer la démocratie directe en matière de politique étrangère en exigeant que les traités internationaux importants soient obligatoirement soumis aux citoyens et aux cantons. Comme je l'ai dit, l'initiative sur la neutralité corrige la politique de neutralité erronée menée par la Confédération à Berne. Nous allons certainement lancer un référendum contre le paquet d'accords avec l'UE avec nos partenaires. Toutes ces mesures visent à ce que la Suisse reste la Suisse. Non, ce n'est pas une faiblesse. Mais cela montre que nos piliers de réussite sont menacés, en danger. Vous avez raison, l'agenda de la politique étrangère va dans la mauvaise direction. C'est pourquoi nous utilisons les instruments de la démocratie directe pour apporter les corrections nécessaires.

AKS : Je vous remercie beaucoup pour cet entretien. —



Une crèche ouverte sans répondre aux normes : le scandale de **La Petite Maisonnée** continue



Lena Rey - **La Petite Maisonnée, acte II. Après un déménagement forcé, décidé en violation du droit – l'effet suspensif de la procédure administrative en cours n'ayant pas été respecté, on aurait pu croire que la page serait tournée. Mais la vérité est plus sombre : ce n'était qu'un prologue. Depuis, chaque jour apporte son lot de révélations et de dysfonctionnements.**

La situation actuelle dépasse l'entendement. Pour ceux qui auraient manqué le premier épisode, relisez notre enquête initiale qui a révélé les zones d'ombre entourant les prétendus travaux urgents invoqués pour justifier un déménagement étrangement précipité. Voici la suite de cette saga.

Des ouvriers au milieu des enfants

On nous avait promis que les travaux seraient terminés avant l'emménagement. Mensonge. Un mois plus tard, les ouvriers circulent encore quotidiennement dans les espaces où se trouvent les enfants, en pleine journée. Parfois, les éducatrices se retrouvent à devoir ouvrir à des inconnus, d'autre fois, la porte est carrément calée grande ouverte, laissant l'accès à n'importe quel malfrat. Les parents, eux, doivent se plier à des horaires stricts avec un code d'accès qui se bloque dès la première minute de retard et en dehors des heures autorisées. Vous terminez le travail plus tôt et voulez faire la surprise de chercher votre enfant à 15h50 ? Interdit ! Résultat : les familles sont filtrées, mais n'importe qui peut entrer. Cherchez l'erreur.

Des espaces non conformes et un balcon dangereux

Depuis le déménagement, une autre réalité a éclaté au grand jour : les salles ne sont pas aux normes. Une pièce de 30 à 40 m² ne peut légalement accueillir que 6 enfants de moins de deux ans. Or, à La Petite Maisonnée, la salle des 12-18 mois fait 32 m²... et elle accueille 10 enfants. On a donc serré des tout-petits dans un espace trop exigu, en toute connaissance de cause.

Quant au balcon, censé offrir une respiration, il s'est transformé en véritable piège. Son grillage permet aux enfants de jouer à Spider-Man – et un enfant a déjà grimpé deux fois. De plus, la hauteur du garde-corps permet de lancer des objets par-dessus, ce qui s'est déjà produit, au risque de blesser quelqu'un en contrebas. Les éducatrices ont immédiatement réclamé la pose de plexiglas pour sécuriser l'endroit. Réponse ? En substance, tant qu'il n'y aura pas d'accident, rien ne sera fait.

Devant cette inertie, les adjointes de direction ont préféré interdire l'accès au balcon, pour éviter un drame. La mesure est proportionnelle mais la sentence lourde : les enfants sont désormais privés de tout extérieur, enfermés dans un bâtiment de béton brut moins accueillant qu'un abri de protection civile.

Des abords dangereux et impraticables

Comme si cela ne suffisait pas, les abords de la crèche sont tout aussi inquiétants. Camions stationnés sur les trottoirs, routes saturées de chantiers... Pour sortir, les éducatrices sont parfois contraintes de pousser les poussettes directement sur la route. Autant dire qu'à chaque sortie, c'est l'angoisse pour le personnel. Et pour atteindre un parc ? Le temps du trajet engloutit grandement la pause des enfants. À part une sortie occasionnelle et brève, les petits sont privés de verdure.

Le mépris du personnel

Même pour les éducatrices, la situation est indigne. Avant, elles pouvaient profiter d'un parc ou d'un café accessible. Aujourd'hui, il ne reste rien à proximité, pas même un banc – à moins de vouloir s'offrir une collation hors de prix à l'hôtel Intercontinental. Le local de pause dimensionné pour 10 personnes, ne permet pas d'accueillir la quarantaine de collaboratrices. Certaines doivent manger debout, comme si leur travail ne méritait pas la moindre reconnaissance.

Pendant ce temps...

Pendant ce temps, rappelons-le, une crèche parfaitement fonctionnelle reste vide. On a donc déplacé La Petite Maisonnée, sacrifié la sécurité des enfants, bafoué la dignité des éducatrices et piétiné le droit... pour laisser un bâtiment en bon état inutilisé.

Déni des autorités. Et la justice ?

Face à ces constats, nous avons interpellé la Ville. La réponse de Mme Kitsos illustre à merveille le décalage entre la réalité vécue

Pilule abortive :



vers une catastrophe humaine et démographique irréversible ?

Eric Bertinat - Alors que l'Europe et une grande partie du monde occidental font face à une crise démographique sans précédent, la question de l'avortement revient avec insistance dans le débat public. La chute des naissances, conjuguée au vieillissement rapide de la population, fragilise les systèmes sociaux, réduit la main-d'œuvre disponible et menace la pérennité économique de sociétés entières. Si les gouvernements cherchent des solutions dans l'immigration, les réformes sociales ou la natalité incitative, un élément central reste peu discuté : l'impact des politiques d'avortement sur ce déclin.

Aux États-Unis, la fermeture récente de la plus grande clinique Planned Parenthood à Houston marque une victoire symbolique pour les mouvements pro-vie. Cet établissement, autrefois présenté comme un bastion de l'avortement, illustre bien la place considérable de cette pratique dans la régulation des naissances. La fermeture de structures physiques témoigne d'une volonté politique et militante de réduire le nombre d'avortements et de replacer la vie à naître au centre du débat. Or, l'usage croissant de la vente en ligne de la pilule abortive représente un danger terrible pour l'avenir de l'espèce humaine : elle rend l'avortement banalisé, immaîtrisable, ouvert à tous les abus, et réduit la vie humaine au rang d'une simple maladie qu'il suffirait de soigner par un comprimé.

En Europe, la situation démographique est encore plus préoccupante

Dans la plupart des pays européens, le solde naturel est négatif : on compte désormais davantage de décès que de naissances. En Italie, en Grèce, en Hongrie ou encore en Lettonie, les projections indiquent un effondrement démographique massif si la tendance se poursuit. Sans immigration, certains pays pourraient perdre près de la moitié de leur population d'ici la fin du siècle. Or, dans ce contexte d'effritement de la natalité, chaque vie supprimée par l'avortement pèse lourdement sur l'équilibre déjà fragile des générations.

La Suisse, quant à elle, vient d'adopter une mesure qui accentue cette tension : à partir de 2027, l'assurance maladie couvrira intégralement les frais d'avortement. Présentée comme un signal de progrès social et une aide aux femmes en difficulté, cette décision suscite de vives réactions. Les partisans de la réforme y voient une avancée féministe, tandis que ses opposants dénoncent un encouragement indirect à l'interruption de grossesse, au moment même où l'Europe se débat avec un déficit de naissances dramatique. Certes,

le taux d'avortement y demeure bas comparé à d'autres pays, mais chaque geste politique qui banalise l'interruption volontaire de grossesse ne peut être dissocié de la question démographique.

La juxtaposition de ces faits met en évidence un paradoxe : l'Occident redoute son déclin démographique et cherche désespérément des solutions pour maintenir ses populations, mais il continue à promouvoir, légaliser et parfois même financer l'avortement. Or, comment espérer inverser la courbe démographique si l'on ne s'attaque pas à cette cause directe de la diminution des naissances ? En définitive, l'avortement n'est pas seulement un sujet moral ou sociétal : il est au cœur des enjeux démographiques du XXI^e siècle. Face à cette réalité, l'Église catholique rappelle avec force son rejet formel de l'avortement, qu'elle considère comme une atteinte grave à la dignité humaine. Elle affirme que la vie doit être respectée et protégée dès sa fondation, c'est-à-dire dès le moment de la conception, car elle n'est pas une donnée relative mais un don sacré de Dieu. À force de banaliser l'élimination des plus fragiles — en particulier à travers la pilule abortive, qui introduit une pratique catastrophique pour les femmes et pour la société, aux conséquences encore difficiles à imaginer aujourd'hui — nos sociétés basculent dans une véritable culture de mort, où l'homme s'arroge le droit de décider qui peut vivre et qui doit mourir. Si cette logique se poursuit, l'humanité elle-même se verra privée de son avenir. C'est seulement en redonnant toute sa valeur à la vie humaine, dans toutes ses étapes, que nous pourrions relever durablement le défi démographique et spirituel qui se présente à nous. —

La petite maisonnée - suite

et la langue de bois institutionnelle. Tout est minimisé, enjolivé, effacé sous un vernis administratif. Quant au Conseil Municipal, la pétition – première action lancée pour essayer de sauver l'ancienne Petite Maisonnée – était à l'ordre du jour de la séance plénière du 1^{er} octobre. Mais une fois de plus, elle est passée à la trappe faute de temps. Il faut croire que le bien-être des enfants n'est pas un sujet si important...

Et la justice ? Elle n'est pas en reste. Le tribunal a rejeté le recours des familles en reprenant mot pour mot les arguments de la Ville, sans même examiner le fond. Ce n'est pas seulement un signe de désintérêt : c'est un déni du rôle même de la justice, qui devrait garantir un examen indépendant. De quoi se poser sérieusement des questions sur la séparation des pouvoirs dans ce canton. —



750 ^{ème} CATHÉDRALE DE LAUSANNE

PERSPECTIVE CATHOLIQUE

Vous invite le
11 OCTOBRE 2025
À célébrer les 750 ans de la consécration de
la cathédrale de Lausanne

JE M'INSCRIS → 

Au programme :

- dès 11h30 apéritif de bienvenue et repas
- 15h00 départ pour la cathédrale
- 16h00 début de la visite guidée (1h30 environ)

Adresse du repas : Av. de Tivoli 28, 1007 Lausanne

REPAS (fondue bressane)		VISITE	
Enfant (jusqu'à 12 ans)	CHF 15.-	Enfant (jusqu'à 12 ans)	Gratuit
Étudiant	CHF 25.-	Étudiant	CHF 15.-
Adulte	CHF 35.-	Adulte	CHF 15.-

Désirez-vous recevoir notre Lettre ? Rien de plus facile : [cliquez ici !](#)

CH21 8080 8004 5427 1100 1
 Bénéficiaire :
Perspective catholique
 1203 Genève



Comment nous aider ?
 Principalement par une contribution financière nous permettant d'organiser des conférences et d'expédier notre Lettre. Le QR vous facilitera votre versement.

*Autre idée : nous verser une petite somme mensuellement (20.- / 30.- / 50.- ou plus)
 D'avance, nous vous remercions*

www.perspectivecatholique.ch